



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Mercredi 02 avril 2025 - Palais d'État Iavoloha*

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 02 avril 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

### **I- COMMUNICATIONS VERBALES RELATIVES AUX DOSSIERS PRIORITAIRES ET URGENTS**

#### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'état des préparatifs de la visite d'Etat du Président Emmanuel Macron et du Vème sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui se tiendra à Antananarivo, le 24 avril 2025.** Madagascar accueillera cet événement sous le thème « *Sécurité et souveraineté alimentaire pour le développement du marché de l'Indianocéanie* », soulignant son engagement en faveur de la coopération régionale. Le comité d'organisation se prépare activement pour garantir le succès de ce sommet, qui revêt une importance stratégique pour la région de l'océan Indien. L'organisation logistique, l'accueil des délégations, la sécurité et les dispositifs protocolaires sont en cours de finalisation pour assurer le bon déroulement du sommet. Ce sommet vise à renforcer la coopération régionale dans divers domaines, notamment la sécurité alimentaire, l'économie et l'environnement. Le pays réaffirme son leadership et sa volonté de dynamiser les échanges entre les États membres de la COI. Le Président de la République a appelé à la mobilisation de chacun afin que nous puissions accueillir cette rencontre internationale avec fierté.

#### **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'état d'avancement du projet Autoroutes.** À ce jour, l'avancement global des travaux est de 22,2 %, enregistrant une avance de trois mois par rapport au calendrier initial. Cependant, le raccordement entre l'autoroute et le PK0 Ambodifasina a connu un retard en raison des récentes intempéries. Il convient de rappeler que les 80 premiers kilomètres de la construction de cette autoroute sont entièrement financés par l'État. La BADEA prendra en charge le financement des 80 kilomètres suivants, tandis que le Conseil des ministres a déjà approuvé l'engagement des négociations avec l'ADFD pour le financement du dernier tronçon. Le Président de la République a souligné que le suivi rigoureux du calendrier d'exécution des travaux relève de la responsabilité du ministère concerné. Les travaux avancent actuellement, et les préparatifs pour les prochaines étapes sont déjà en cours.

## **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au rapport d'avancement du projet Jirama Water III.** Ce projet vise à transformer le système d'approvisionnement en eau potable à Antananarivo. Il est mis en œuvre en partenariat entre l'État malagasy et l'Union européenne, à travers la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le projet comprend la construction d'une station de production d'eau d'une capacité de 50 000 m<sup>3</sup> à Amoronankona et d'un réservoir de 1 500 m<sup>3</sup> à Ambohibe. Il inclut également la rénovation de 24 km de conduites reliant Amoronankona à Iavoloha et Ambohibe à Analamahitsy. Par ailleurs, des pièces seront fournies à la JIRAMA pour assurer l'entretien et l'optimisation de la production d'eau. L'État a déjà rempli toutes les conditions nécessaires, et les travaux débiteront prochainement, apportant une contribution majeure à la résolution des problèmes d'approvisionnement en eau dans la capitale.

## **II- OPTIMISATION DE LA GESTION DES PIP AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

### **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'acquisition des duplicopieurs pour le Ministère de l'Éducation nationale.** Afin de répondre aux priorités du secteur, une part significative du PIP du Ministère est consacrée à l'acquisition d'équipements et de fournitures pour renforcer le système éducatif. Il s'agit notamment de duplicopieurs destinés aux Directions Régionales de l'Éducation Nationale (DREN) et aux Circonscriptions Scolaires (CISCO) pour l'organisation des examens officiels, dans le cadre de la réforme à mettre en place au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale

## **III- COMMUNICATIONS**

### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au cours intitulé « Leadership in International Security Course (LISC) du 06 octobre 2025 au 28 mai 2026, au GSCP à Genève.** L'objectif de cette formation est de renforcer l'expertise des responsables étatiques en matière de sécurité internationale en leur fournissant des outils leur permettant d'identifier les menaces potentielles, d'évaluer les réponses politiques et de développer leurs compétences en leadership. Les ministères directement concernés, tels que le ministère des Forces Armées, le ministère de la Sécurité Publique, le ministère délégué chargé de la Gendarmerie Nationale et le ministère de la Justice, proposeront des candidats. Les deux représentants malagasy sélectionnés pour participer à cette formation – une femme et un homme – seront connus d'ici la fin du mois.

### **MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la demande d'accord aux fins de transfert à l'État d'un terrain d'une contenance approximative de 98Ha 35A 46Ca, dépendant de la propriété dite « TSARAMIAFARA IV », TN° 4350-H, sise à Iarinarivo, Commune Rurale dudit, District d'Ambohidratrimo, Région Analamanga.**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'affectation d'un terrain de 02 ares et 31 centiares situé à La Voirie, fokontany Sambava Centre, Commune Rurale et District de Sambava, Région SAVA au profit du Ministère de l'Économie et des Finances.** Lors de la procédure de demande,

aucune opposition ni revendication sur ce terrain n'a été enregistrée. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la protection du domaine foncier de l'État. Il sera précisé dans le certificat juridique que ce terrain est inaliénable et restera une propriété de l'État sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances.

### **MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux conditions de la mise à la consommation de certaines marchandises sous le régime d'admission temporaire sous Attestation de Destination, sous le régime d'exonération provisoire ou sous le régime de la zone franche.** Un projet d'Arrêté a été élaboré pour fixer les conditions de mise à la consommation des marchandises importées sous ces régimes. L'objectif principal de cette réforme est d'optimiser la mobilisation des recettes douanières tout en simplifiant les démarches administratives

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au recrutement du nouveau Directeur du Département des Finances Publiques du Fonds Monétaire International (FMI).** Comme de nombreux pays africains qui disposent de représentants au sein des institutions internationales, Madagascar doit tout mettre en œuvre pour renforcer sa visibilité à l'échelle mondiale, a déclaré le Président de la République. Une attention particulière sera accordée aux profils répondant aux critères requis, et l'État leur apportera son soutien. Le Président de la République a exhorté tous les ministères à relayer ces opportunités d'emploi international et a annoncé la création, au sein du ministère des Affaires étrangères, d'un Portail du Fonctionariat International qui centralisera ces offres et facilitera la sélection des candidats les plus méritants.

### **MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au règlement des contributions annuelles de Madagascar auprès des organisations internationales.** Afin de renforcer l'engagement de Madagascar au sein des organisations internationales dont il est membre, le paiement des contributions annuelles exigées par ces institutions est impératif. Cette obligation financière permet non seulement d'affirmer la souveraineté de l'État malagasy en respectant ses engagements en temps voulu, mais aussi d'éviter d'éventuelles sanctions ou mesures restrictives liées à des arriérés de paiement.

### **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Le Conseil des Ministres a approuvé l'exécution des travaux de réhabilitation et traitement de brèche de la RNP 2 financée par le Fonds Routier : au PK 108 (vers galana Moramanga, traitement de brèche) entre PK 109+000 (Galana Moramanga) et PK 111+500 (Jovena Moramanga).** Le Président de la République a souligné que, qu'il s'agisse de petits ou de grands projets, quel que soit leur mode de financement, tous doivent respecter les normes afin d'élever la qualité des infrastructures publiques. Il appartient aux ministères d'assurer ce suivi.

### **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande de patronage pour l'ouverture de la semaine Nationale de l'Eau et le lancement officiel des travaux d'infrastructures phares en Eau.** La première édition de la Semaine Nationale de l'Eau, initiée par le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène avec l'appui de ses partenaires, se tiendra du 16 au 18 avril 2025 à Antananarivo. Cet événement vise à (i) démontrer les efforts fournis par l'État dans

l'accélération de la mise en œuvre des solutions concrètes pour améliorer l'accès en eau, (ii) fédérer et mobiliser les forces vives à apporter leurs contributions dans le développement du secteur EAH et la préservation des ressources en eau. Les travaux de construction de la station de Mandroseza I, la rénovation de l'unité de traitement des eaux de 20 000 m<sup>3</sup> par jour, ainsi que la réhabilitation complète de Mandroseza II débiteront également.

Toutes ces initiatives seront menées sous le haut patronage du Président de la République.

#### **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'accord relatif au protocole d'accord entre la République de Madagascar et le Fonds Africain de Développement pour le Projet de Résilience Climatique par la préservation de la Biodiversité des Parcs (PRCPB).** Ce projet bénéficie d'un financement sous forme de don de 9,23 millions de dollars américains. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, via Madagascar National Parks, assurera son exécution. L'objectif est de renforcer la conservation des écosystèmes de six parcs nationaux et d'améliorer les conditions de vie des populations locales. Lokobe, Nosy Hara et Andringitra bénéficieront d'infrastructures de conservation, d'écotourisme et d'équipements sociaux. Montagne d'Ambre, Ankarafantsika et Analamazaotra-Mantadia recevront un appui en renforcement des capacités (gestion des impacts climatiques, éducation environnementale, formation des jeunes, etc.)

#### **MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'accord pour le transfert des subventions en vue de la participation des athlètes malagasy au Championnat d'Afrique U17, U20, U23 et seniors, du 29 avril au 04 mai 2025, à Casablanca, Maroc.**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'accord pour le transfert des subventions en vue de la participation des athlètes malagasy au Championnat d'Afrique « Senior (35<sup>th</sup> Men & 24<sup>th</sup> Women), du 20 au 28 avril 2025, à Côte d'Or, Moka City, Port Louis, Maurice.**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'approbation pour la Mission de visite des lieux et signature du « Host Country Agreement » du YouthConnekt Africa Summit 2025 à Madagascar.** Madagascar accueillera en novembre 2025 la 8<sup>e</sup> édition du YouthConnekt Africa Summit (YCAS), un événement réunissant des jeunes de 40 pays africains autour d'opportunités économiques, sociales et politiques. Dans le cadre de son organisation, une mission technique dirigée par le Directeur Exécutif de YouthConnekt Africa se rendra à Madagascar du 1<sup>er</sup> au 4 avril 2025. Cette mission inclura : une visite des lieux destinés à accueillir le sommet, des sessions techniques avec les commissions clés du Comité National d'Organisation, un événement de haut niveau le 4 avril 2025, visant à mobiliser les partenaires et à signer le "Host Country Agreement". Ce document formalisera les engagements des parties prenantes et garantira les conditions logistiques et organisationnelles du sommet.

#### **MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la prise en charge des activités liées au retour du Kabeso de l'Ampanjaka Toera de deux crânes de guerrier sakalava à Madagascar.** Une cérémonie de restitution de ces crânes se tiendra ainsi à Paris le 14 avril prochain en présence d'une forte délégation malagasy. Ils seront accueillis à l'Ambassade de Madagascar à Paris en attendant

l'embarquement de l'avion qui les ramènera au pays. Une cérémonie officielle réunissant l'ensemble des Ampanjaka de Madagascar sera organisée à Antananarivo pour recevoir le crâne du Roi Toera ainsi que les deux guerriers Sakalava, avant leur transfert vers Menabe. L'Etat a déployé des efforts considérables pour aboutir à cette étape, avec pour objectif de rassembler les Malagasy autour du patrimoine culturel de la nation.

## **IV- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES**

### **MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE**

Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant application de certaines dispositions de la loi n°2023-016 du 11 août 2023 régissant les sociétés coopératives à Madagascar. Dans cette dynamique, le présent décret intervient pour l'application effective de certaines dispositions de ladite nouvelle loi. Les points saillants y afférents sont:

- L'enregistrement des sociétés coopératives
- Le capital et les apports des membres coopérateurs
- L'Assemblée Générale des sociétés coopératives
- Le Conseil d'Administration
- Le contrôle des sociétés coopératives
- La composition de la commission de conciliation
- La liquidation des sociétés coopératives

### **MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE**

Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant organisation et fonctionnement de l'Ecole Nationale d'Enseignement de l'Aéronautique et de la Météorologie (ENEAM).

### **MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

Le Conseil des Ministres a adopté le décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2023-1016 du 23 août 2023 autorisant la participation de l'Etat Malagasy dans le capital de la société à créer dénommée « Société d'Exploitation du Train Urbain » (SETU).

### **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**

Le Conseil des Ministres a adopté le Projet de décret déclarant d'Utilité Publique les travaux d'installation de Centrales Solaires d'une puissance de 100 MW situé à la Rocade Tsarasaotra Ivato (des côtés de la rocade entre PK 2,5 et 5,9 depuis l'oiseau Tsarasaotra vers Ivato), Projet LAKE IARIVO, dans la Commune Urbaine d'Antananarivo-Commune Urbaine d'Ivato Aéroport et Commune Rurale d'Ambatolampy Tsimahafotsy et portant acquisition par voie amiable ou par expropriation pour cause d'utilité publique les diverses parcelles de terrains et/ou immeubles touchés par ces travaux.

## **V- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT**

### **MINISTERE DE LA JUSTICE**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-646 du 24 juin 2020 et portant nomination de **M. MOHAMED Abdou Ali**, Procureur Général près la Cour d'Appel de Toamasina.

## **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-1358 du 03 juillet 2024 et portant nomination de **M. RAMANAMAHEFA Andrianainarivelo Mahandry Albertin**, Secrétaire Général de la Préfecture de Mahajanga.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-608 du 13 mars 2024 et portant nomination de **Mme. PATRICIA Dons Allah Akbar**, Chef du District d'Ifanadiana.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1143 du 03 août 2022 et portant nomination de **M. JAONINA Redis**, Secrétaire Général auprès de la Préfecture de Fenerive-Est.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RASOLOFOMANDIMBY Haveloma Danny**, Secrétaire Général auprès de la Préfecture d'Ambovombe-Androy.

## **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1648 du 21 décembre 2022 et portant nomination de **M. RAMBELOSON Hasina**, Directeur de la Promotion de la Santé du Ministère de la Santé Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-094 du 01<sup>er</sup> février 2023 et portant nomination de **Mme. RAMINOARINARIVO Nivo Hanitra Lalaina**, Directeur Régional de la Santé Publique de la Région Haute Matsiatra du Ministère de la Santé Publique.

## **MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT**

Adoption du décret abrogeant l'arrêté n°18356/2019-MICA du 03 septembre 2019 et portant nomination de **Mme. RASOAVEROHANITRA Josiane Aimée**, Directeur de la formation, du projet et du développement régional du Centre National de l'Artisanat Malagasy auprès du Ministère du tourisme et de l'artisanat.

## **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-546 du 06 mars 2024 et portant nomination de **M. RANDRIANJAFY Harisendra Manoa**, Directeur du Contrôle Interne et de la Lutte contre la Corruption (DCILC).

## **MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-524 du 13 avril 2022 et portant nomination de **M. RAMANANTSOA Jonah Michel**, Directeur de la Programmation et des Appuis (DPA) au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

## **MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE**

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-224 du 07 février 2024 et portant nomination de **M. RASAONY Pascal**, Directeur des Relations Publiques auprès du Ministère de la Communication et de la Culture.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-570 du 27 mai 2020 et portant nomination de **M. RAFANOMEZANTSOA Toavina**, Directeur d'Ivon'ny TOROhay (IVO-TORO) auprès du Ministère de la Communication et de la Culture.

## **VI- ABROGATION**

## **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-600 du 13 Mars 2024 portant nomination du Préfet d'Ambositra.

**MINISTERE DES MINES**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-549 du 06 Mars 2024 portant nomination du Directeur régional Amoron'i Mania du Ministère des Mines.

**Iavoloha, ce 02 avril 2025,**

***La Direction de la Communication  
de la Présidence de la République***